

BULLETIN D'INSCRIPTION AU CRR DU SERVICE MOBILE MARITIME

(Certificat Restreint de Radiotéléphoniste du service mobile maritime)

(A remplir en majuscules et au stylo noir)

Civilité :	M. ☐	Mme ☐	
Nom :			
Prénoms (dans l'ordre de l'état civil) :			
Date de naissance :		Département :	
Lieu de naissance :			
Pays :		Nationalité :	
Adresse :			
Code postal / Commune :			
Pays :			
Téléphone (contact dans la journée) :		Portable :	
Courriel :			
Le cas échéant, prière d'inscrire le n° de dossier relatif à votre pré-inscription téléphonique :			

Fait à	le		Signature :
--------------	----	--	-------------

- Constitution du dossier :**
1. Ce bulletin d'inscription au CRR dûment complété.
 2. Une copie recto-verso de la Carte Nationale d'Identité **ou** du Passeport **ou** du livret de famille.
 3. Deux photos récentes (format identité 3,5 X 4,5 cm) (inscrire Nom et Prénom au verso).
 4. Votre règlement par chèque de 78 € à l'ordre de " **REGIE RECETTES MEFI MAISONS-ALFORT** "

Pour être validé par nos services, votre dossier complet doit nous parvenir à l'adresse ci-dessous au minimum 15 jours avant l'examen.

AGENCE NATIONALE DES FREQUENCES

Service REGIE

78 avenue du général de Gaulle

94704 MAISONS-ALFORT CEDEX

Réservation par téléphone d'une session au : 03 29 42 20 74

Site Internet : www.anfr.fr (clic sur la photo du bateau "Licences - MMSI - CRR")

Selon la réglementation en vigueur, seuls les candidats ayant 16 ans révolus peuvent se présenter au Certificat Restreint de Radiotéléphoniste

Les données personnelles transmises via ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé. Elles sont communiquées aux agents de l'ANFR chargés de la gestion administrative de tous dossiers relatifs aux certificats restreints de radiotéléphoniste (CRR) et aux agents en charge de l'organisation et du suivi des sessions du CRR maritime ou fluvial.

Le Responsable du traitement est l'ANFR, 78 avenue du Général de Gaulle 94700 Maisons-Alfort.

La conservation des données est de 70 ans maximum sauf le justificatif d'identité du candidat détruit dans les 3 ans à compter de sa réception.

Ce traitement repose sur votre consentement qui peut être retiré à tout moment. Conformément au règlement européen 2016/679 du 27/04/16, vous bénéficiez des droits d'accès, rectification, effacement, opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité des données, droit de ne pas faire l'objet d'une décision individuelle automatisée (y compris le profilage) en contactant le délégué à la protection des données à l'adresse suivante : dpo@anfr.fr, vous pouvez aussi introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Seul le présent formulaire est pris en compte par l'ANFR